



Ville de Mèze

LISTE DES DELIBERATIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N°7 29 SEPTEMBRE 2022 à 18h

Présents : M. BAEZA, Mme IMBERT, M. DALBIGOT, Mme GALIBERT, Mme GARCIA, M. GRAINE, Mme GIMENEZ SILVA, M. NICOLAS, Mme PELAIN, M. PARRA, M. ARCHIMBEAU, Mme GALAMBAUD, M. BOUFFINIER, Mme BOUDET, M. PREUX, Mme CARUSO, M. LAURENT, Mme AKNIN, M. BOUDJEMA, Mme LEROY, M. DEFEND, M. OLOMBEL, Mme ESTRADA CALUEBA, M. GOUDARD, M. ASPA, M. PHOCAS

Ont donné pouvoir : M. CURE (à M. DALBIGOT), Mme MUNOZ (à Mme GALAMBAUD, M. DELEU (à Mme CARUSO Vanessa), Mme BOISNEL (à Mme LEROY), Mme FALCON DE LUCA (à Mme Lysiane ESTRADA CALUEBA), M. CHARBONNIER (à Mme DARDE).

Sous la présidence de : M. BAEZA

Secrétaire de séance : Mme Eve GIMENEZ SILVA

A 18h03, M. le Maire fait l'appel ; le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h05. Mme Eve GIMENEZ SILVA est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal n°6 du 29 août 2022 – désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : M. le Maire – adopté l'UNANIMITE

2. Ordre du jour

Pas de remarque

3. Information au conseil municipal des décisions de M. le Maire prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT

M. le Maire – le conseil municipal PREND ACTE

4. Jeunesse : accueils collectifs de mineurs de la ville de Mèze – modification du règlement – prise en charge des PAI alimentaires

Rapporteur : Mme PELAIN – adopté l'UNANIMITE

5. Jeunesse – transfert de la petite enfance du CCAS vers la commune

Rapporteur : Mme GALIBERT – adopté à l'UNANIMITE

Mairie de Mèze

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand - B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Télécopie : 04 67 43 51 66
Courriel : secretariat.dgs@ville-meze.fr • Site Internet : www.ville-meze.fr

6. Fiscalité – taux d'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation

Rapporteur : M. le Maire – adopté à la MAJORITE, 7 ABSTENTIONS (M. OLOMBEL, Mme ESTRADA CALUEBA, Mme FALCON DE LUCA, M. CHARBONNIER, Mme DARDE, M. GOUDARD, M. ASPA)

7. Finances – budget principal de la ville – admission en non-valeur (ex budget de l'eau de la ville)

La question est retirée de l'ordre du jour

8. Ressources humaines – régularisation de paiement des indemnités horaires pour travaux spécifiques au profit d'un agent

Rapporteur : M. PARRA – adopté à la MAJORITE, 1 ABSTENTION (M. PHOCAS)

9. Tarifs publics – Création du tarif pour la sonorisation des lotos

Rapporteur : Mme GIMENEZ SILVA – adopté à la MAJORITE, 7 ABSTENTIONS (M. OLOMBEL, Mme ESTRADA CALUEBA, Mme FALCON DE LUCA, M. CHARBONNIER, Mme DARDE, M. GOUDARD, M. ASPA)

10. Transition énergétique – convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à Hérault Energie pour la faisabilité de l'installation de chaudières à bois dans les écoles Coty et Clémenceau

Rapporteur : Mme PELAIN – adopté à l'UNANIMITE

Mme IMBERT ne prend pas part au vote.

11. Urbanisme – amélioration de l'habitat – Attribution des subventions façades 2022

Rapporteur : M. DALBIGOT – adopté à l'UNANIMITE

M. LAURENT ne prend pas part au vote

12. Environnement et Cadre de vie – adhésion à la Charte « Faisons des Merveilles »

Rapporteur : M. NICOLAS – adopté à l'UNANIMITE

13. Octobre rose – convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer-comité Hérault

Rapporteur : Mme AKNIN – adopté à l'UNANIMITE

14. Questions diverses

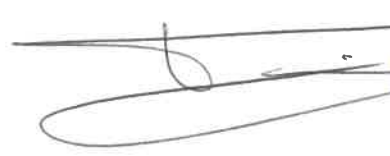
- Réponse municipale à la crise de l'énergie
- Réunion publique sur la réduction de l'éclairage nocturne
- Point sur les projets : remparts, église
- Achat de tribunes mobiles

- Séparateur d'hydrocarbures aire de carénage
- Convention navette maritime

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h06.

Le Maire

Thierry BAEZA



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thierry BAEZA', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de MEZE' and 'Département de l'Herault' around a central emblem.